

Patrimoine historique de Grenoble : l'état d'urgence

Ancienne capitale du Dauphiné, Grenoble est riche d'un patrimoine varié (bâtiments civils, églises, œuvres d'art...), allant de l'époque gallo-romaine aux Jeux olympiques de 1968 et au-delà, en passant par le Moyen Âge et les Temps modernes. Or depuis de nombreuses années, associations patrimoniales et sociétés savantes tentent d'alerter les pouvoirs publics sur l'état de dégradation de ce patrimoine historique, égrenant la longue liste des monuments en souffrance qui ne sont ni entretenus ni restaurés comme ils le devraient. Infiltrations d'eau, végétation anarchique, vitraux cassés... nos monuments sont « en déshérence », comme l'a déclaré Ingrid Caillet-Rousset, présidente de la FAPI (*Dauphiné libéré*, 30/10/2022).

Cet « état d'urgence patrimonial », constaté par tous, s'aggrave d'année en année sans que la Ville de Grenoble ne prenne les mesures indispensables. Jamais les réunions de concertation pourtant promises n'ont été mises en place. Symptômes de ce désintérêt, Grenoble, qui a le label « Ville d'art et d'histoire », n'a plus d'élus en charge du patrimoine historique depuis mi-2022 ; depuis plusieurs années, le service qui était dirigé par un architecte du patrimoine a disparu ; la ligne budgétaire correspondante a disparu également. De plus en plus de menaces semblent peser sur certains monuments. Une récente annonce concernant la chapelle des Pénitents (17 rue Voltaire), riche d'un somptueux mobilier Renaissance et baroque mais toujours fermée au public, engendre de vives inquiétudes chez de nombreux Grenoblois : on ne peut accepter qu'elle soit vendue ou démantelée.

En effet, le patrimoine historique est le bien commun de tous les citoyens, d'aujourd'hui et de demain. Héritage et témoin de notre passé, il participe de notre écosystème urbain, de notre environnement culturel. Il éclaire et donne du sens à notre histoire, donc à ce que nous sommes. À ce titre, il doit être préservé pour les générations futures, qui pourraient nous reprocher de l'avoir laissé se délabrer voire disparaître sans réagir.

La possession d'un patrimoine historique n'est pas un poids, elle est une chance. Sa valorisation améliore l'attractivité de la ville, et permet à ses citoyens un accès de proximité, local et égalitaire, à l'art et à la culture en général. Elle n'est pas une dépense inutile : elle est rentable. Elle n'est pas source de divisions : elle est au contraire puissamment fédératrice, dans notre société toujours plus fracturée et en quête de valeurs communes. Elle ne manifeste pas un repli sur soi, mais une ouverture à la connaissance et à la découverte.

Nous réclamons avec force à la Ville de Grenoble et à son maire, Éric Piolle, la prise en compte de ce patrimoine historique, et donc la mise en place d'un programme d'intervention établi dans la concertation, et selon un ordre d'urgence défini par l'état des bâtiments et des œuvres.

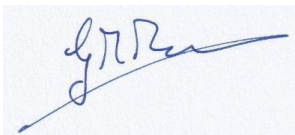
C'est non seulement de l'image de Grenoble qu'il s'agit, mais bien de son dynamisme économique et d'une meilleure prise en compte des relations sociales, dont le patrimoine est le garant, voire le promoteur.

C'est pourquoi nous demandons :

- à être reçus par le maire, premier responsable du patrimoine de la ville, afin de lui exposer nos analyses et nos solutions ;
- qu'un élu soit à nouveau en charge du patrimoine historique ;
- qu'une réflexion concertée et ouverte soit engagée, afin de définir ensemble un plan pluriannuel de sauvetage et de mise en valeur de notre patrimoine commun. Nous demandons pour cela l'organisation de rencontres régulières permettant de faire des points sur les sujets patrimoniaux : restaurations à venir, travaux envisagés, ventes, mises à disposition de biens, participation à des actions culturelles...

Grenoble le 6 novembre 2023

Gilles-Marie MOREAU
Président de l'Académie Delphinale



Ingrid CAILLET-ROUSSET
Présidente de la Fédération des Associations
Patrimoniales de l'Isère

